

garder chez eux des religieux et des garanties pour l'avenir. Tout fut refusé et les députés des sept cantons quittèrent la Diète (29 octobre 1847.)

Immédiatement celle-ci appela 50,000 hommes, sous le commandement du général Dufour, pour soumettre ce qu'elle appelait la rébellion des cantons catholiques. Ceux-ci n'étant que 7 contre 12, comprirent qu'ils étaient trop faibles pour rester les maîtres du terrain, et en appelèrent aux puissances signataires du traité de Vienne. M. Guizot, quoique protestant, aurait bien voulu les secourir, mais il craignait de se brouiller avec les radicaux de la Chambre, rangés sous la houlette de celui qui au fond ne fut jamais qu'un révolutionnaire, M. Thiers, et qui prononça à cette occasion la fameuse parole : " Je serai toujours du parti de la Révolution en Europe." L'Angleterre, qui a toujours été du parti de la Révolution, hors de chez elle bien entendu, refusa d'intervenir et fit échouer les négociations. Le fameux principe de la non-intervention, mis en pratique seulement quand le droit était certain, commença à devenir à la mode.<sup>1</sup> Les mêmes gouvernements qui laissaient écraser les catholiques de Suisse, en 1847, se sont immiscés dernièrement dans une affaire de sacristie et ont pris fait et cause pour ou contre les évêques schismatiques bulgares. Les catholiques furent donc écrasés ; le radicalisme suisse triomphait. Quelques mois après éclatait la révolution de février qui allait ébranler tous les trônes de l'Europe ; et M. Guizot, réfugié à Londres après la chute de Louis-Philippe, pouvait méditer à l'aise sur les inconvénients de cette prétendue habileté politique, qui consiste à abandonner les faibles pour ne pas se créer d'embarras.

Les radicaux suisses imposèrent ensuite des gouvernements révolutionnaires à tous les cantons catholiques, le séjour de la Suisse fut interdit aux Jésuites, un grand nombre de monastères furent confisqués ; l'évêque de Lausanne, Mgr Marilley, fut emprisonné, puis exilé jusqu'en 1855 ; un grand nombre de prêtres partagèrent le même sort ; et pendant plusieurs années le vandalisme fut à l'ordre du jour. Comme le disait si bien Montalembert, en 1848, devant la Chambre des Pairs : " Le radicalisme suisse s'est présenté devant l'histoire avec une Sœur de charité expulsée dans une main, et un moine du Saint-Bernard spolié, dans l'autre."

Depuis cette époque, l'Eglise Catholique, comme nous allons le voir, n'a cessé d'être persécutée en Suisse, surtout dans les cantons protestants et mixtes.

(A suivre).